

CGT

FSM

le délégué

DU PERSONNEL

N° 336/Avril 1981/33^e année/0,10 FRédaction : 213, rue La Fayette - PARIS (X^e)

Une c.g.t. offensive dans tous les domaines

Michel WARCHOLAK
Secrétaire de la C.G.T.

« Tout ce qui éloigne des positions de classe de la C.G.T., de son programme, tout ce qui tend à l'amoin-drir ne peuvent que faire surgir des difficultés, des incompréhensions et nourrir chez nos détracteurs la volonté de formuler d'autres exigences pour obtenir enfin des abandons. Ce n'est donc pas dans une attitude qui vise à amoindrir ou édulcorer les positions de la C.G.T. que se trouve la clé et l'issue de la situation actuelle, mais au contraire dans la pleine et totale affirmation de nos positions. La qualité de la vie syndicale, c'est donc bien le combat pour la vérité, la clarté des positions et l'esprit offensif dans tous les domaines.

Nous sommes dans un de ces moments, dont il n'est pas exagéré de dire qu'ils font plus que contribuer à l'histoire ; ils sont, à bien des égards, un moment important de l'histoire qui sert et qui servira de point de référence. »

ORIENTER, ORGANISER,

UNE CONVERSATION AVEC HENRI TRONCHON, MEMBRE DE LA C.E. CONFEDERALE, APRES LA RENCONTRE NATIONALE DES TRESORIERES.

« **LE DELEGUE DU PERSONNEL** » : Après plusieurs semaines de bataille pour donner à la C.G.T. la puissance en adhérents, en diffusion de nos idées, en moyens financiers, après la période intense de mobilisation des énergies au cours de la deuxième quinzaine de mars, quels axes d'efforts convient-il de retenir ?

HENRI TRONCHON : Trois questions essentielles retiennent particulièrement notre attention :

La première porte sur ce qu'il convient de faire pour que chaque militante, chaque militant prenne bien en compte le fait que la puissance, les moyens de la C.G.T., sont parties intégrantes du rapport des forces conditionnant ainsi le succès des luttes, qu'elles soient revendicatives ou pour les changements.

La seconde concerne la nécessité d'obtenir un comportement militant pour traduire en actes concrets dans la vie syndicale, les orientations sur le renforcement et les moyens de la C.G.T. Rejetant la fausse conception de la spontanéité, l'attentisme, il convient d'examiner, à un niveau conséquent, l'organisation de la bataille pour que la conquête des moyens soit prise résolument à bras-le-corps par tous.

La troisième conduit obligatoirement, pour gagner, à ce que toutes les directions syndicales — Secrétaire général en tête — sur le lieu du travail ou aux différents échelons de la C.G.T., assurent et dirigent cette bataille en donnant tous les moyens possibles et nécessaires aux responsa-

bles des finances, des forces ou des idées.

« **LE D.P.** » : Certains prétendent que la C.G.T. est en perdition. Qu'en est-il réellement ?

H.T. : La caractéristique essentielle se dégageant du bilan que nous soumettons à la discussion est que la C.G.T. se porte bien, qu'elle se développe, qu'elle remplit sa mission conforme aux intérêts des salariés.

Naturellement, cette appréciation positive ne saurait laisser cachées les zones d'ombre, les insuffisances ou les absences ; nous nous proposons d'en débattre en cernant les raisons, en définissant les moyens pour y remédier.

Pour l'exercice 1980, malgré tous les licenciements, fermetures d'entreprises, la répression syndicale, la calomnie contre notre organisation et la dénatura-tion de nos positions, **NOUS MAINTENONS NOS FORCES** :

- pour les 15 mois de l'exercice 1980,
- comparativement à la même période 1979, 101 % des cartes ont été réglées à la trésorerie confédérale,
- le chiffre des timbres avoisinant les 99 %.

Pour l'exercice 1981, au troisième mois : 188.324 cartes étaient **réglées en plus** que l'an dernier à la même période pour l'exercice 1980. Je rappelle qu'à fin février l'avance était de 33.339 cartes.

Pour les timbres réglés par les

FINANCER NOS LUTTES



Fédérations (mêmes exercices et mêmes dates) notre **avance** est de 392.021 timbres. L'**avance** à fin février était de 37.163 timbres.

Pour les timbres réglés par les **Unions départementales** (mêmes comparaisons que les Fédérations) l'**avance** sur l'an dernier est de 112.800 timbres.

« **LE D.P.** » : Ce bilan souligne l'état de nos forces, mais est-ce identique pour notre capacité financière ?

H.T. : Dans ce domaine, une avancée conséquente a été réalisée.

— De quelques milliers de **prélèvements automatiques** des cotisations à fin décembre 1980,

nous sommes actuellement autour de 30.000.

— Les éléments en notre possession indiquent que le **taux des cotisations** syndicales a progressé au-delà de l'augmentation des salaires et du coût de la vie. Il s'est rapproché, voire atteint le 1 % dans bon nombre de cas.

Cependant, force est de constater que cela est surtout valable pour les petites catégories, laissant parfois en retrait la hiérarchisation des cotisations.

— Pour 1980, le **nombre de timbres par carte** est resté identique aux années précédentes. Par contre, les premiers constats chiffrés indiquent un progrès évident pour 1981.

PLUSEURS CENTAINES DE MILLIONS D'ANCIENS FRANCS ont été réunis par nos organisations pour réussir la manifestation du 18 octobre à Saint-Etienne. Il en a été de même pour l'Automobile, pour les Retraités le 10 mars, Il en est de même pour soutenir la lutte des mineurs de Ladrecht.

Sérieusement, aurions-nous pu obtenir les moyens financiers et réaliser cela si la C.G.T. n'avait été à la tête des luttes, au service des travailleurs ? NON !

Tous ceux que l'on a sollicité ont répondu peu ou prou suivant leurs moyens, leur motivation. Cette question mérite réflexion et débat entre nous pour en dégager tous les enseignements politiques.

« **LE D.P.** » : Où en est-on pour les Vignettes Montreuil ?

H.T. : Si l'on s'en tient aux règlements à la trésorerie confédérale, soit 400.000 vignettes, c'est 400 millions d'A.F. qui ont été recueillis pour Montreuil et la lutte.

Mais combien en reste-t-il, échappant à ce bilan, dans les caisses des syndicats ?

La bataille de la vignette-Montreuil mérite de connaître rapidement et avec puissance son second souffle.

Les décisions du C.C.N. visent, rappelons-le, à assurer le placement des 2.700.000 vignettes res-

tantes, auprès de tous les « cégétistes », en priorité à tous nos adhérents mais aussi aux 6 millions qui sont encore non syndiqués.

Rappelons également les exigences financières de Montreuil pour 1980-1981 : un minimum de 1.500.000 vignettes doivent être réglées à la C.G.T.

« LE D.P. » : La rencontre nationale a également évoqué la diffusion de notre journal « la Vie Ouvrière ». Qu'est-ce qui motive cette grande bataille de diffusion de « la V.O. » ?

H.T. : La raison principale de la bataille pour la diffusion de « la V.O. » est que celle-ci constitue le principal moyen d'expression régulière confédérale, donc d'acheminement de nos idées, de notre politique vers les entreprises.

C'est d'ailleurs pour cette raison que « la V.O. » n'est pas épargnée dans la violente attaque dirigée contre la C.G.T.

La meilleure des réponses à cette méprisable opération, fondée sur des informations mensongères et calomnieuses, consiste à donner, dans l'immédiat, toute l'ampleur nécessaire à la diffusion de l'hebdomadaire de la Confédération.

Il nous est fortement agréable de préciser que la diffusion de « la VIE OUVRIERE » connaît une progression depuis plusieurs semaines :

— du 1^{er} janvier au 30 mars : **ce sont 4.000 lecteurs que « la V.O. » a regagnés**, dont plus de 2.000 sous la forme de l'abonnement spécial « 3 mois avec la C.G.T. en lisant « la V.O. » et la création de plus d'une centaine de nouveaux centres de diffusion.

« LE D.P. » : L'élévation quantitative et qualitative de notre action syndicale et des moyens financiers pour l'assurer est une question stratégique de premier ordre. Y a-t-il des choses à « révolutionner » dans nos pratiques financières ?

H.T. : Bien sûr. Majoritairement, pour les finances, notre mouvement est imprégné d'anarcho-syndicalisme, voire de réformisme. La preuve : combien de fois, dans nos organisations, ajustons-nous la conquête des moyens au niveau de l'activité et des luttes ?

Inlassablement, nous affirmons « que ce sont les syndiqués qui font la C.G.T. », et agissons dans ce sens pour la défense de leurs intérêts, pour la vie syndicale à l'entreprise.

Par contre, nous constatons un décalage, voire une coupure, une insuffisance d'activité lorsqu'il s'agit d'associer l'adhérent à la conquête des moyens de la C.G.T. Trop souvent les organisations syndicales ne permettent pas aux adhérents C.G.T. de donner leur pleine expression et dimension à leur participation financière.

Avons-nous suffisamment confiance dans les possibilités, dans la justesse de nos propositions, pour décider avec eux d'une cotisation syndicale égale à 1 % du salaire, d'un meilleur collectage de celle-ci, notamment par prélèvement automatique, ou de la façon dont ils vont aider au renforcement de la C.G.T. en sollicitant leurs collègues inorganisés ?

Faisons-nous suffisamment confiance aux cégétistes qui votent pour nous, aux travailleurs, pour leur demander d'intervenir aussi financièrement dans les luttes ?

Poser de façon confiante et offensive les problèmes aux travailleurs en leur montrant que leurs conditions de vie et de travail dépendent, pour une large part, du financement de leurs luttes, de l'activité de la C.G.T., ne peut que rencontrer réponse favorable.

On ne mesurera jamais assez combien « l'argent des nôtres » peut avoir de valeur morale, d'engagement, d'espoir et de combat. Il est un des éléments de l'union des travailleurs, de leur rassemblement, faisant la C.G.T. pour se défendre collectivement. Il est un élément moteur de la lutte en regard des différents objectifs du combat et des mobilisations correspondantes.

UNE C.G.T. PLUS FORTE OUI C'EST POSSIBLE !

- **FEDERATION DE LA SANTE**
A la date du 31-3-81 :
 - 7.850 cartes et 10.620 timbres de plus qu'en 80 à la même date ;
 - 868 cartes retraités de plus ;
 - 350 syndicats sur 1.400 ont réglé 2 fois plus de cotisations que l'an dernier à la même époque ;
 - 1.392 adhésions réalisées.
- **U.D. DE PARIS**
 - 100 % des cartes payées aux Chèques Postaux.
 - 118 % au Printemps.
 - 100 % aux Services Centraux P.T.T.
 - Aux Services Publics de Paris : 241 cartes supplémentaires placées et payées.
- **U.G.I.C.T.**
 - Progression de 5 % dans le placement des cartes.
 - 30 % de cartes en plus au syndicat « Mutualité ».
 - 15 cartes de plus à R.N.U.R. Cléon.
- **SOCIETE CERAVIER (Allier)**
A la fin février,
 - 92 % des cartes placées ;
 - 15 adhésions nouvelles ;
 - 150 prélèvements automatiques.
- **PAS-DE-CALAIS**
 - **FINDUS** : 197 cartes 81 contre 170 en 80, 27 adhésions nouvelles sur un effectif de 265 salariés.
 - **MARINS DE BOULOGNE** : 123 cartes avec 4 timbres par carte et 34 adhésions nouvelles.
 - **BOUCHER (Papier-Carton)** : 132 cartes 81 contre 112 en 80 et 20 adhésions nouvelles parmi les employés.
- **HAUTS-DE-SEINE**
 - **S.N.E.C.M.A. - BOULOGNE** : 176 cartes payées contre 167 en 80.
 - **DASSAULT - BOULOGNE** : 138 cartes payées au 10-2-81 contre 132 pour 80.
- **GARD**
 - **HOPITAL DE NIMES** : en 10 jours, 600 timbres encaissés.
 - **EMINENCE à ALES** : au 16 janvier, toutes les cartes 81 étaient placées, les cotisations 80 payées, et 3 adhésions réalisées.
 - **C.U.A.E.M.** : 99 syndiqués sur 183 salariés, toutes les cotisations 80 encaissées (moyenne 12 timbres par carte) et toutes les cartes 81 placées avec le paiement d'un timbre 1/2 de moyenne au 30-1-81.

Mais la question primordiale est de s'adresser aux nôtres, fraternellement, sans complexe, pour leur dire l'insuffisance marquante de leur outil de défense, en leur montrant la disproportion existant entre une telle situation et ce qu'il faut avoir pour agir efficacement.

« LE D.P. » : Cela pose en termes nouveaux la responsabilité des militants qui s'y consacrent plus particulièrement ?

H.T. : Comme on le voit, une responsabilité précise, différente, s'affirme pour les trésoriers, les commissions financières et de contrôle, posant en termes nouveaux la complémentarité du trésorier et du secrétaire à l'organisation, affirmant davantage le besoin de travailler ensemble sur les questions communes.

Si, en règle générale, nos organisations sont dotées de trésoriers, une question est posée à tout notre mouvement sur la place qu'ils ont dans la direction syndicale, sur les responsabilités qu'ils assument dans l'activité générale, et sur la façon dont on leur permet de jouer le rôle de responsables de la politique et de l'action financières.

Une mutation générale s'impose pour que nos trésoriers soient véritablement des dirigeants de l'activité syndicale en général, et

chargés en particulier de la bataille et de la gestion financières.

Une mutation identique s'impose avec nos collecteurs pour qu'ils deviennent rapidement les animateurs de base chargés de la contribution active et financière des adhérents à la vie syndicale, prenant appui sur les lieux du travail.

« LE D.P. » : A la veille des élections présidentielles, ne crains-tu pas un certain relâchement ?

H.T. : Nous sommes dans une période de débat d'idées, de combat idéologique de haut niveau.

Cela existe et nous conduit à tenir le langage et avoir l'attitude syndicale qu'il convient. Nous le faisons sans cesser de cultiver le terrain revendicatif et de la bataille financière et du renforcement de la C.G.T.

Aucun relâchement n'est possible, car toute absence ou faiblesse pour donner à la C.G.T. les moyens nécessaires porterait à la fois atteinte à nos objectifs immédiats mais handicaperait les objectifs à plus long terme.

C'est une responsabilité de tout notre corps militant. Personne ne peut rester dans l'inaction, d'autant que rester dans l'ombre, l'attentisme, équivaldrait à rendre service à la politique du patronat et du pouvoir.

Une C.G.T. FORTE pour l'ACTION

C'est un grand rendez-vous national qui a eu lieu aujourd'hui, la discussion et ses résultats le montrent. C'est un grand rendez-vous national avec des militants confiants qui apprécient ce qui évolue, qui mesurent le sens de l'effort à accomplir, et qui témoignent d'un optimisme combatif. Ce n'est pas une petite constatation au moment où une campagne est orchestrée contre la C.G.T., avec d'autant plus de hargne qu'elle se situe en réalité en marge du comportement réel des organisations de la C.G.T., des travailleurs à son égard.

Il ne faut pas se laisser impressionner par tout ce tapage et continuer dans tous les domaines une activité à la hauteur de la situation.

Les paiements enregistrés aujourd'hui montrent que nous devons persister dans cette voie. Les chiffres indiqués dans le rapport, puis complétés dans la matinée confirment la progression de 1980 sur 1979 dans le paiement des cartes et des timbres de la part des Fédérations comme des Unions départementales et l'avance 1981 sur 1980 toujours au 3^e mois de l'année avec 196.575 cartes en plus, 412.486 timbres en plus pour les Fédérations et 121.529 timbres en plus pour les U.D.

Nous avons également enregistré 19.993 vignettes payées depuis le précédent chiffrage, ce qui nous permet d'atteindre maintenant les 400.000 vignettes payées.

Cela n'enlève rien aux considérations qui ont été évoquées à

juste titre par Ernest Deiss, il faut savoir apprécier ce que cela représente et se souvenir que dans aucune autre campagne de la C.G.T. nous ne sommes parvenus jusqu'à présent à de tels chiffres, même au moment de la bataille des prud'homales.

De plus, le bilan des adhésions au 31 mars se situe à 72.648 adhésions. C'est un chiffre plus élevé que celui de l'année passée à la même date.

Enfin, les élections professionnelles, là où elles donnent lieu à une bataille d'idées au niveau de la situation, marquent la confirmation mais aussi l'élargissement de l'audience de la C.G.T.

Durant cette semaine, celle du 30 mars au 3 avril — c'est-à-dire sans anticiper sur les résultats que nous pourrions connaître demain — sur 25 entreprises de plus de 500 salariés, qui comptent 43.000 travailleurs, la C.G.T. progresse de 0,53 %.

Ce sont là avec les luttes, avec l'engagement de plus en plus déterminé de la C.G.T. dans la bataille pour le changement, des signes évidents de vitalité. Ils doivent inciter les organisations, les militants de la C.G.T. à faire preuve d'un esprit d'initiative à la hauteur des possibilités.

Il ne faut pas se laisser impressionner par tout le tapage qui s'organise autour de la C.G.T. Des discussions dans nos organisations, il y en a, et il en faut. Des vues différentes, ce n'est pas étonnant dans un grand syndicat comme le nôtre, mais il ne faut

et le CHANGEMENT

pas perdre de vue que nous avons une orientation, des objectifs, et une direction décidée à l'appliquer et à ne céder à aucune pression d'où qu'elle vienne. C'est une attitude identique qui doit animer toutes les organisations de la C.G.T. à tous les niveaux.

Cette agressivité envers la C.G.T., tient à deux éléments essentiels :

- d'une part parce que notre organisation est sur le terrain des luttes, et que les luttes gagnent en ampleur,
- d'autre part, parce que le changement n'est pas une perspective utopique à long terme, mais une possibilité du temps présent. Ce n'est pas une question de circonstance, mais une question permanente qui peut évoluer beaucoup plus vite peut-être que d'aucuns l'imaginent si nous savons nous placer à la hauteur des circonstances et avoir l'attitude offensive qu'une telle possibilité commande.

Dans cette situation, les questions d'organisation, les questions financières sous tous leurs aspects, prennent bien une importance nouvelle que la réunion d'aujourd'hui a parfaitement mise en évidence. Il ne faut céder à aucun relâchement, ne pas remettre à demain ce qu'il faut faire chaque jour. On entend trop dans quelques domaines la réflexion, « nous verrons cela après les élections », c'est une erreur de jugement. Demain, il y aura une phase nouvelle et probablement

d'une plus grande intensité encore. Par conséquent, il s'agit réellement dans les faits de se placer avec esprit offensif dans cette perspective d'évolution.

Tout ce qui éloigne des positions de classe de la C.G.T., du programme de la C.G.T., tout ce qui tend à l'amoindrir, ne peut que faire surgir des difficultés, des incompréhensions, nourrir chez nos détracteurs la volonté de formuler d'autres exigences pour obtenir enfin des abandons. Ce n'est donc pas dans une attitude qui vise à amoindrir ou à édulcorer les positions de la C.G.T. que se trouve la clé et l'issue de la situation actuelle, mais au contraire dans la pleine et totale affirmation de nos positions. La qualité de la vie syndicale c'est donc bien le combat pour la vérité, la clarté des positions, et l'esprit offensif dans tous les domaines.

Nous sommes dans un de ces moments dont il n'est pas exagéré de dire qu'ils font plus que contribuer à l'histoire, ils sont sans doute, à bien des égards, un moment important de l'histoire qui sert et qui servira de point de référence.

Nous avons souvent l'habitude, les uns et les autres, de prendre appui sur tel ou tel événement que nous avons vécu dans les années antérieures. D'autres qui ne l'ont pas vécu y font référence pour se souvenir, pour s'enrichir des positions adoptées dans ces situations-là par la C.G.T., ses organisations, ses militants et sa direction.



Michel WARCHOLAK

Secrétaire de la C.G.T.

Nous pouvons sans crainte regarder notre propre passé pour mesurer que, dans des situations parfois plus tendues encore que celle que nous connaissons aujourd'hui, les positions de la C.G.T. se sont vérifiées, parfois dans des délais rapprochés, parfois avec quelques délais dans le temps, mais toujours la C.G.T. a pu s'en servir de point de référence et ses militants aussi.

C'est donc bien dans une telle situation que nous nous trouvons aujourd'hui. Etre pleinement C.G.T. dans tous les domaines, c'est bien la garantie de conduire notre activité et notre organisation dans une voie, dans une direction conforme aux intérêts des travailleurs. A bien des égards, la situation est en cours de mutation, elle va dans le bon sens pour peu que nous sachions peser de tout notre poids dans cette direction-là auprès de tous les travailleurs en accordant une attention toute particulière à la jeunesse avec laquelle nous pouvons, sans aucun doute, faire de nouveaux et de rapides progrès.



Ernest DEISS

Secrétaire de la C.G.T.

Nous avons aujourd'hui participé à un très riche rendez-vous national des trésoriers de nos Organisations non seulement par le montant des cotisations réglées ce jour, mais aussi par la qualité des débats et des interventions.

Par ailleurs, et contrairement à ce que croient certains de nos militants, c'est la preuve qu'une période de luttes intenses et de campagne électorale n'est pas contradictoire avec un effort soutenu pour donner à nos organisations les moyens de faire face. Il s'agit là d'une bataille permanente, sans temps mort ni relâche et surtout pas dans une période où les difficultés sont nombreuses.

Quels enseignements pouvons-nous tirer de cette journée ?

Tout d'abord, concernant la situation de la C.G.T., nous pouvons dire que, pour 1981, les résultats sont particulièrement encourageants et sans commune mesure avec ce que nous connaissons les années précédentes.

En effet, pour le premier trimestre, 196.000 cartes et 412.000 timbres ont été payés en plus à

UN GRAND RENDEZ-VOUS NATIONAL

la trésorerie confédérale par rapport à la même époque l'an dernier. Cela traduit avant tout une meilleure prise en compte de la bataille financière mais aussi un signe encourageant pour le renforcement. A ce propos, il est aberrant de dire, comme certains, que la C.G.T. a perdu la moitié de ses adhérents au cours des dernières années. Tout laisse à penser que si, à tous les niveaux, nous poursuivons les efforts sur la lancée actuelle, nous pourrions enregistrer un progrès réel de nos forces au cours de la présente année.

Cela souligne le rôle irremplaçable dans cette bataille de nos collecteurs et de nos responsables aux finances. Ils en sont les véritables fers de lance. Leur faire jouer pleinement leur rôle, leur assurer la formation nécessaire, prendre en compte collectivement leurs préoccupations, tel doit être le souci de toutes nos directions syndicales.

Cette action collective est indispensable pour prendre en charge hardiment les deux axes prioritaires de notre bataille financière dans le moment présent : le collectage des cotisations et le placement de la vignette Montreuil.

Sur le premier point, le prélèvement automatique améliore la situation financière de toute la C.G.T. et concrétise aussi le rôle nouveau du collecteur qui devient ainsi un véritable animateur de la définition des revendications et

des luttes. Les Fédérations, les Unions Départementales et Locales ont tous les éléments pour procéder concrètement avec chaque syndicat et section syndicale.

Sur le second point, contrairement à ce que disent nos détracteurs, la Bourse Nationale C.G.T. de Montreuil se porte bien. Le gros œuvre sera terminé avant les vacances et nous emménagerons début 1982 comme prévu. Mais les difficultés financières que crée le pouvoir sur ce projet ne s'atténuent pas, bien au contraire. Il continue de nous refuser une subvention pour compenser les 5 milliards d'A.F. de taxes que les travailleurs lui versent à travers ce projet. Les taux d'intérêts deviennent usuraires : 15 % et plus, alors que l'argent des salariés est rémunéré à 7,5 % !

Notre effort financier est donc à intensifier bien que notre projet ne soit pas démesuré par rapport à ce qu'est la C.G.T. Son coût représente celui de 20 kilomètres (vingt) d'autoroute ! La C.G.T. ne vaut-elle pas 20 km. d'autoroute ?

Alors amplifions, en avril, mai et en juin, la bataille pour la vignette et proposons-la hardiment à nos adhérents mais aussi à tous ceux qui comptent sur la C.G.T. pour défendre leurs revendications.

Le point sera fait lors du Comité Confédéral National courant juin.

